

AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le **1er novembre 2023 à 19 h 30**, une séance au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1.	Numéro de cadastre :	4 867 392
2023-0067	Numéro d'immeuble :	200 à 202, chemin Boulanger, Sutton
	Nature et effet de la demande :	<p>Autoriser l'implantation d'une galerie et d'un escalier localisé à 1,10 mètres au lieu de 1,5 mètres comme indiqué à l'article 4.5 du chapitre 3 du <i>Règlement de zonage 115-2</i>.</p> <p>Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-200-a-202-et-204-a-206-chemin-boulanger</p>
2.	Numéro de cadastre :	4 867 393
2023-0068	Numéro d'immeuble :	204 à 206, chemin Boulanger, Sutton
	Nature et effet de la demande :	<p>Autoriser l'implantation d'une galerie et d'un escalier localisé à 0,70 mètres au lieu de 1,5 mètres comme indiqué à l'article 4.5 du chapitre 3 du <i>Règlement de zonage 115-2</i>.</p> <p>Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-200-a-202-et-204-a-206-chemin-boulanger</p>

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce 13^e jour du mois d'octobre de l'an 2023.

Jonathan Fortin, LL.B., OMA
Directeur général adjoint | Greffier et directeur des affaires juridiques